

> Genève, le 10 juin 2022

## > Projet d'agglomération 4 : un retour très positif pour le futur du territoire

La Confédération suisse a ouvert ce vendredi 10 juin 2022 la procédure de consultation portant sur les projets d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération. Pour le Grand Genève, cette contribution fédérale pour la période 2024-2027 est portée à plus de 140 millions de francs. Ainsi pour la première fois plus de 90% des projets déposés sont retenus, notamment : deux trams transfrontaliers, un bus à haut niveau de service, les aménagements autour de la gare de Cornavin, ainsi que de nombreux aménagements modes doux sur l'ensemble de l'agglomération. Ce montant s'ajoute aux 507 millions de francs des précédentes générations de projets d'agglomération.

Dans son évaluation, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) juge très positivement le projet d'agglomération (PA) 4 du Grand Genève déposé en juin 2021 avec une notation du projet en augmentation par rapport aux générations précédentes. La contribution fédérale dépasse d'ailleurs de quelques 20 millions de francs celle obtenue pour le PA3 (2016). Ce résultat illustre la reconnaissance de notre bassin de vie transfrontalier et la coopération menée par l'ensemble des partenaires du Grand Genève.

L'ARE retient l'ensemble des mesures phares soumises par le Grand Genève pour la période 2024-2027, à savoir :

- le prolongement du tram entre le Grand Saconnex et Ferney-Voltaire - 29 millions de francs<sup>1</sup> ;
- le prolongement du tram d'Annemasse - 12 millions de francs ;
- l'adaptation de la ligne de tram au Terreux du Temple - 12 millions de francs ;
- le réaménagement des espaces publics de la Gare Cornavin (première étape) - 16 millions de francs.

Sont également retenus pour la même période :

- le Bus à haut niveau de service Annemasse-Bonne-Hôpital ;
- l'interface multimodale de Marignier ;
- la 3<sup>e</sup> étape de la requalification de la Route suisse entre Gland et Prangins ;
- les voies vertes en direction de Versoix et Bernex ;
- un ensemble de mesures en faveur des modes doux, ainsi que pour la gestion et la sécurité du trafic.

Plusieurs mesures pour la période 2028-2031 ont également été retenues, en préfiguration d'un projet d'agglomération 5.

<sup>1</sup> montant contribution fédérale

Les collectivités du Grand Genève se félicitent de ce résultat préliminaire très encourageant pour le territoire. La réalisation de ces projets contribuera à l'amélioration de la qualité de vie des habitant.e.s du Grand Genève à travers des infrastructures de mobilité plus vertueuses et efficaces, en cohérence avec l'urbanisation et l'environnement.

Ce très bon résultat doit inciter l'ensemble des partenaires financiers à poursuivre leur engagement et leurs investissements pour la réalisation des grandes infrastructures de notre bassin de vie transfrontalier et qui permettent d'apporter une réponse concrète aux enjeux climatiques.

## Plus d'informations :

- [Présentation et mesures du Projet d'agglomération 4](#)
- [Communiqué de presse de la Confédération 10/06/22 : le Conseil fédéral propose de soutenir des projets liés aux transports dans 32 agglomérations](#)

## Contacts politiques :

M. Antonio Hodgers, président du GLCT Grand Genève, en prenant contact avec M. Matthieu Baradel : Chef de projet genevois - Grand Genève, [matthieu.baradel@etat.ge.ch](mailto:matthieu.baradel@etat.ge.ch), +41 (0)76 358 40 49

M. Christian Dupessey, vice-président du GLCT Grand Genève, en prenant contact avec M. Frédéric Bessat, Chef de projet français - Grand Genève, [frederic.bessat@genevoisfrancais.org](mailto:frederic.bessat@genevoisfrancais.org), +33 (0)6 30 91 64 08

Mme Christelle Luisier-Brodard, vice-présidente du GLCT Grand Genève, en prenant contact avec M. Philippe Racine, Délégué départemental à la communication du canton de Vaud, +41 (0)21 316 45 14